

# L'immigration en France

COMPÉTENCE

Je pratique différents langages  
Faire un exposé sur l'évolution  
de l'immigration

Après la Seconde Guerre mondiale, l'État favorise l'immigration pour accompagner la croissance économique des Trente Glorieuses. Mais cette politique est remise en cause par la crise économique, à partir de 1974.

► Quelles sont les spécificités de l'immigration en France entre 1950 et 1980 ?

## Vocabulaire

**Un immigré** : une personne née dans un autre pays que celui dans lequel il réside. Un immigré peut acquérir la nationalité de son pays d'accueil ou rester étranger.

**Le regroupement familial** : depuis 1976, la possibilité pour un travailleur étranger de faire venir sa famille (femme ou mari et enfants) en France.

## 1 CHRONOLOGIE

1945 Création de l'Office national d'immigration (ONI), organisme d'État chargé de recruter la main-d'œuvre étrangère.

1945-1974 Forte immigration durant les « Trente Glorieuses ».

1974 Début de la crise économique. La France ferme ses frontières aux migrations de travail.

1976 Autorisation du regroupement familial.

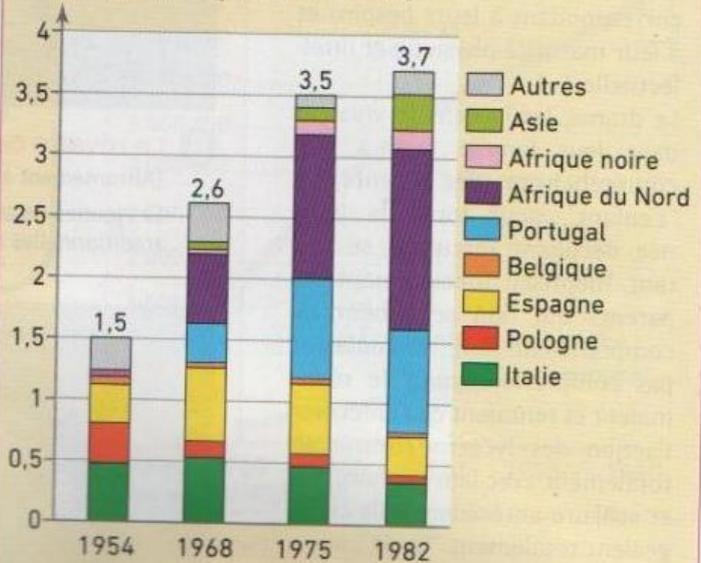
1977 Mise en place d'une aide au retour volontaire.

## 2 L'immigration des années 1960

« Il n'y a plus de frontières ; elles ont craqué sous la pression d'une invasion pacifique : 2,5 millions d'étrangers vivent dorénavant en France. 34 000 entrées en 1962, mais 115 000 en 1963. Désormais, à Paris, on parle italien, espagnol, arabe, portugais [...]. Les jeunes gens n'ont que l'embarras du choix en matière d'embauche et le patronat déclarait il y a quelques jours "Une politique active d'immigration de travailleurs étrangers est nécessaire." [...] L'expansion accélérée que connaît la France depuis dix ans exige un nombre chaque jour plus grand de travailleurs. »

■ Article de *L'Express*, 25 juin 1964.

Origine des étrangers (en millions)



Source : Insee.

## 3 L'origine des étrangers en France

## 4 Un témoignage sur l'immigration

« On est originaires de la région de Tlemcen, dans l'Ouest algérien. Mon père a débarqué à Marseille en 1953, il avait 17 ans. Fin 1961, il est retourné en Algérie pour se marier et ramener ma mère ici directement au bidonville de la Timone à Marseille. Je suis né un an après, en février 1963 [...]. »

Mon père était l'aîné des fils, il est parti d'abord parce que sa famille avait du mal à vivre. J'imagine aussi que l'appel de la France, dans un petit village algérien des années 1950, c'était comme l'Amérique, une promesse d'aventure. À Marseille, il a travaillé dans le bâtiment. Dans le bidonville, il n'y avait pas d'eau courante. La première victoire de ma mère, c'est d'avoir obtenu un HLM. On s'est retrouvés dans du dur en 1965, dans une cité qui s'appelait La Sauvagère. À La Sauvagère, on était des gosses d'origine algérienne, italienne, espagnole, surtout des enfants d'immigrés [...]. »

■ Nouredine Hagoug, témoignage recueilli à Marseille en octobre 2007, Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

## 5 La main-d'œuvre immigrée

(Ouvriers travaillant sur la chaîne de montage de l'usine Renault de Flins, 1975.)

Durant les Trente Glorieuses, les immigrés, peu qualifiés, travaillent surtout dans le bâtiment, l'industrie automobile et le petit commerce.



## 6 Décret sur le regroupement familial (29 avril 1976)

« Le conjoint et les enfants de moins de dix-huit ans d'un ressortissant étranger régulièrement autorisé à résider sur le territoire français ne peuvent se voir refuser l'autorisation d'accès au territoire français et l'octroi d'un titre de séjour que pour l'un des motifs suivants :

1. L'étranger concerné ne justifie pas d'une année de résidence en France en situation régulière ;
2. L'étranger concerné ne dispose pas de ressources stables, suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille ;
3. Les conditions de logement que l'étranger se propose d'assurer à sa famille sont inadaptées ;
4. La présence du ou des membres de la famille sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ;
5. Les résultats du contrôle médical [...] des membres de la famille font apparaître qu'ils sont atteints de maladies ou d'infirmités pouvant mettre en danger la santé publique. »

## 7 L'aide au retour

(Affiche de l'Office national d'immigration, années 1980.)

## Revenir au Pays?



Travailleurs étrangers  
si vous voulez revenir au pays  
des mesures sont là  
pour faciliter votre retour.

Office National d'Immigration  
Ministère des Affaires Sociales  
et de la Solidarité Nationale

Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner à  
l'Office National d'Immigration

PARIS : (1) 27.107.71  
LYON : (7) 837.96.60  
MARSEILLE : (9) 50.96.84

NANCY : (8) 395.90.01  
TOULOUSE : (6) 26.00.34  
TOURCOING : (29) 25.03.56

## ACTIVITÉS

1. **Doc. 1 et 2** | Pourquoi la France a-t-elle besoin d'une forte main-d'œuvre étrangère après 1945 ? Qui se charge de la faire venir ?
2. **Doc. 3** | Comment a évolué la composition de la population étrangère ?
3. **Doc. 4 et 5** | Quelles sont les conditions de vie et de travail des immigrés dans les années 1960 et 1970 ?
4. **Doc. 6 et 7** | Quelles sont les mesures prises par l'État après 1974 ? Comment les expliquer ?

## 5. Je pratique différents langages

Dans un exposé oral, montrez comment a évolué l'immigration de 1945 aux années 1980.



- Décrivez le développement de l'immigration jusqu'en 1974 (doc. 1 à 5).
- Expliquez les changements qui ont lieu après 1974 (doc. 1, 6 et 7).

